

Conférence Travail, Emploi, Retraite **Contribution de l'Udes pour penser la vie professionnelle dans son ensemble**

Alors que la synthèse des débats de la Conférence Travail, Emploi, Retraite est attendue courant septembre, l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire vient de soumettre ses propositions au coordinateur Jean-Denis Combrexelle.

La Conférence Travail, Emploi, Retraite, dite TER, s'est achevée début juillet après sept mois de discussions. L'Udes, partie prenante des débats, a partagé ses propositions avec les garants et le coordinateur de la conférence.

« Nous devons changer de logique. Une carrière ne commence pas à 50 ans quand survient l'usure professionnelle, ni à 60 ans quand se pose la question de la retraite. Elle se construit dès le premier emploi. Nous proposons de penser le parcours professionnel dans son ensemble, jusqu'à la transmission des compétences en fin de carrière. » déclare David Cluzeau, président de l'Udes.

La conviction de l'Udes : performance économique et progrès social sont indissociables

Les propositions de l'Udes répondent directement aux trois piliers de la Conférence Travail, Emploi, Retraites. Elles reposent sur une conviction : performance économique et progrès social sont indissociables. Investir dans les compétences, la qualité du travail et la sécurisation des parcours, c'est aussi investir dans la performance et la pérennité des entreprises.

1. Faire du premier emploi un investissement dans les compétences

Recruter un jeune ne suffit pas : il faut réussir son intégration, développer ses compétences et créer les conditions de sa fidélisation. L'Udes propose de donner la capacité à l'employeur d'organiser, dans un cadre cohérent des moyens aujourd'hui dispersés, soit :

- un accompagnement structuré lors de la prise de poste
- un parcours de développement des compétences adapté au métier
- un tutorat assuré par un salarié expérimenté
- la capacité pour l'employeur à mobiliser de manière coordonnée les dispositifs existants de formation et d'accompagnement

2. Faire de la fin de carrière un temps organisé de transmission des compétences

Chaque départ à la retraite peut devenir une opportunité au lieu d'être un risque de perte de compétences. L'Udes propose de développer une retraite progressive de transmission, dont les modalités de mise en œuvre pourraient être discutées par les branches.

Trois objectifs seraient poursuivis :

- maintenir les seniors dans l'emploi dans de meilleures conditions
- sécuriser l'intégration des jeunes
- transmettre les compétences indispensables aux entreprises

3. Prévenir l'usure professionnelle pour sécuriser les parcours et préserver les compétences

L'Udes propose de donner la possibilité à chacun et chacune, de poursuivre son parcours professionnel dans de bonnes conditions jusqu'à la retraite, tout en mettant à la disposition des employeurs les moyens de préserver l'emploi et les compétences. Ceci serait réalisable au travers d'un parcours de prévention comprenant notamment :

- un rendez-vous systématique de seconde partie de carrière
- un accompagnement renforcé des reconversions
- une mobilisation simplifiée du C2P et du FIPU
- un accès facilité à la formation tout au long de la vie

4. Faire du sens au travail un levier d'engagement et de performance

On sait l'importance du sens dans les métiers de l'ESS. L'Udes propose de faire de l'évaluation de l'impact social un levier de reconnaissance du travail accompli, d'amélioration des pratiques managériales et de renforcement du dialogue social. Cette démarche contribuerait à renforcer :

- l'attractivité des métiers
- l'engagement des salariés
- la qualité du travail
- la performance sociale des organisations

5. Reconnaître toutes les formes d'engagement utiles à la société

Au-delà de l'emploi, l'aidance, le bénévolat et les engagements citoyens participent pleinement à la cohésion sociale. L'Udes suggère d'engager une réflexion visant à mieux reconnaître ces engagements dans les parcours et les droits sociaux, en examinant les conditions et le financement d'un tel dispositif.

[Consulter les propositions](#)

L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire est la seule organisation patronale représentative des employeurs de l'ESS. Elle regroupe 21 groupements et syndicats d'employeurs, représentatifs dans 15 branches et secteurs professionnels. L'Udes défend et exprime les intérêts de l'ensemble des employeurs de l'ESS (associations, mutuelles, coopératives, fondations) soit plus de 200 000 entreprises employant près de 2,7 millions de salariés. Plus d'informations sur www.udes.fr